Association Mains libres
15 rue Jean Lantier 75001 Paris – tél. : 06 74 64 13 25
Association Loi 1901 – SIRET : 491 669 362 00049
Tél. bagagerie de 7h à 9h et de 20h à 22h : 01 42 36 67 0
www.mainslibres.asso.fr

PV de l'Assemblée générale du 11 avril 2026

Ont participé à l'Assemblée générale : 41 personnes, dont 30 présentes et 11 représentées.

Étaient présents ou représentés : 24 usagers, 5 anciens usagers, 12 ADF.

Collège usagers : Leïla Haddad, Nordine Kaci, Mounir Tahiri, Lyes Brahimi, Radu Moldovan, Ludovic Moreau, Olga Petrova (représentée par Corinne), Oumar Diallo, Levan Beridze, Tarek Belkacem, Hicham Bensaïd, Nadia Roche (présente, puis représentée par Valérie), Vasile Popescu, Oleg Kovalenko, Pedro Salazar (représenté par Radu), Cédric Garnier, Ilyas Bouzid, Daniel Perrin, Hakim Ziani, Igor Sokolov (représenté par Levan B), Giorgi Kapanadze, Dmitri Kuznetsov, Ricardo Fuentes, Farouk Aliyev.

Collège anciens usagers : Thibault Marchand, Rémi Benhamou, Samir Ouali, Lionel Bertin, Gilbert Faure.

Collège ADF : Annie Barbier (représentée par Agnès D), Odette Lambert (représentée par Geneviève), Geneviève Rousseau, Valérie Masson, Didier Laporte, Corinne Duval, Léna Fournier (représentée par Valérie), Laurent Garcin (représenté par Hicham), Ghislaine Petit (représentée par Agnès D), Mireille Caron (représentée par Geneviève), Agnès Delmas, Sylvie Marchetti (représentée par Corinne).

Le président Radu Moldovan ouvre la séance, puis la vice-présidente Agnès Delmas présente le rapport moral.

A – Rapport moral

1) Le bilan de 2025

« Comme à l'accoutumée, nous tâcherons d'évaluer si Mains Libres a atteint les trois objectifs fondamentaux qui justifient son existence au cours de l'année 2025 :

- Favoriser la mobilité
- Favoriser l'insertion
- Favoriser l'inclusion

a) <u>Favoriser la mobilité</u>

Vous avez pu prendre connaissance du rapport d'activité réalisé par Laurent et joint aux convocations. Les chiffres du rapport d'activités traduisent un bilan nettement positif.

En 2025, 82 personnes ont bénéficié du service de la bagagerie. Les 54 casiers de la bagagerie ont été attribués en moyenne à 97%, et leur taux d'utilisation est resté très élevé. Ces chiffres traduisent une bonne adéquation du service aux besoins des personnes qui nous sont adressées par nos partenaires.

En moyenne, 22 usagers passent à chaque permanence et 80% de nos usagers passent au moins 3 fois par semaine, ce qui témoigne d'une fréquentation assidue de la bagagerie . Nous demandons aux usagers qui s'absentent pour travailler en province ou grande banlieue ou qui partent en vacances de nous prévenir afin d'affiner notre analyse de la fréquentation. Merci à nos partenaires de nous avertir si l'hospitalisation ou l'incarcération d'un usager explique son absence prolongée.

La vigilance du CA qui analyse chaque mois les feuilles de fréquentation hebdomadaires et l'étroite collaboration que nous menons avec nos partenaires (ils nous renseignent sur la situation particulière de chacun : qui a réellement encore besoin d'un casier, qui est hébergé, qui a quitté le quartier) a permis de libérer les casiers non utilisés ou « mal utilisés » (casiers-consignes). Nous répondons au plus vite aux demandes de casier formulées par nos partenaires : ils sont avertis dès qu'un casier est disponible et un rendez-vous d'admission est proposé dès le jeudi ou le lundi suivant. Il y a en moyenne 3 à 4 demandes en cours.

Il faut aussi souligner la responsabilisation des usagers qui ayant trouvé un hébergement et n'ayant plus besoin de la bagagerie, ont relativement rapidement restitué leur casier (fortement incités à le faire par les courriers envoyés par le CA). Il a fallu pourtant procéder au tri de 7 casiers au cours de l'année. La réticence constatée à rendre son casier lorsqu'on a obtenu un hébergement traduit le traumatisme profond subi par les personnes qui se sont retrouvées à la rue et qui, craignant revivre la même situation, préfèrent conserver leur casier « par sécurité ». C'est toujours une décision douloureuse à prendre par les membres du CA, mais indispensable pour permettre aux personnes sur liste d'attente de bénéficier d'un casier.

Nous ne répèterons jamais assez qu'il vaut mieux rendre son casier de sa propre initiative dès qu'on n'en a plus besoin autant par solidarité que pour son propre intérêt : un usager qui a rendu son casier spontanément sera prioritaire pour en obtenir un s'il en a à nouveau besoin.

b) Favoriser l'insertion

L'objectif fondamental de la bagagerie est d'aider les SDF qui le souhaitent à sortir de la rue et à se réinsérer dans la société. Pour évaluer « l'impact social » de la bagagerie, nous (Agnès, Laurent et Radu) avons rencontré comme chaque année les partenaires associatifs (Adrien et Hortense pour Aux Captifs La Libération, Nolwenn, Djamel et Tristan d'Emmaüs, Maëlle et Dylan pour le CSAPA 110 les Halles) qui assurent le suivi des usagers. Nous tenons également compte de ce que les usagers nous disent de leur situation au cours de conversations informelles.

On peut répartir les 82 usagers qui ont fréquenté la bagagerie au cours de l'année 2025 en quatre groupes :

- Ceux pour lesquels il n'a pas été possible de procéder à l'évaluation : 10 personnes (13%). Pour la plupart d'entre eux, nous ne sommes pas parvenus à retracer leur parcours depuis leur dernier passage à la bagagerie. Malgré plusieurs invitations à nous contacter (par courriers adressés à leur domiciliation), malgré nos efforts pour avoir de leurs nouvelles

auprès de nos partenaires et auprès des usagers susceptibles de les avoir rencontrés, malgré des recherches auprès des services hospitaliers, nous ne savons pas ce qu'ils sont devenus.

- Ceux dont la situation est stationnaire : 20 personnes (24%). Leur situation n'a pas évolué au cours de l'année de façon significative. Toutefois, la plupart d'entre eux participent au bon fonctionnement de la bagagerie dans la mesure de leurs capacités physiques et selon leur maîtrise de la langue française en assurant des permanences et en participant aux opérations de « grand ménage ». Cette participation revêt un caractère obligatoire, corollaire à l'adhésion à Mains Libres.
  Certains d'entre eux sont confrontés à de telles souffrances psychologiques que le seul fait de savoir qu'ils ont leur place à la bagagerie, que leurs affaires y sont en sécurité, qu'ils y retrouvent les mêmes personnes et les mêmes habitudes, contribue à leur permettre de supporter la précarité et, le jour venu, de commencer à prendre des responsabilités dans un collectif convivial. Pour beaucoup d'entre eux, la bagagerie est un repère qui leur permet de conserver un lien social, de reprendre des forces.

- Ceux pour lesquels l'impact a été positif : 19 personnes (23%). Beaucoup, parmi eux, multiplient les démarches pour obtenir un logement (certains ont obtenu un hébergement provisoire), pour faire valoir des droits, pour apprendre le français. Quelques-uns ont travaillé pendant certaines périodes ou noué des contacts pour reprendre une activité. Beaucoup ont pu être soignés. Certains ont assumé des responsabilités importantes au sein de la bagagerie notamment en participant au conseil d'administration. La bagagerie n'aurait pas pu fonctionner les 365 jours de l'année sans leur implication. Le mérite en revient bien sûr aussi aux travailleurs sociaux des associations partenaires qui les accompagnent.

- Ceux pour lesquels l'impact a été très positif : 33 personnes (39%). Certains ont obtenu un hébergement durable. Certains ont trouvé un emploi stable. Plusieurs sont venus à bout de leurs démarches administratives, ont trouvé travail et logement. D'autres ont obtenu un logement du fait de leur âge. Certains enfin sont repartis dans leur pays ou dans leur famille comme Clément et Slim. Ils ne se sont pas découragés et ont réussi à quitter la rue. Soulignons qu'il est particulièrement méritant à quelqu'un de travailler, de réussir à respecter les contraintes horaires, de surmonter la tension que génère une embauche, de soigner sa présentation alors qu'on dort dans la rue ! Saluons aussi l'opiniâtreté des travailleurs sociaux qui les ont accompagnés dans ce parcours semé d'embûches et qui ont su démêler les fils de situations souvent très compliquées ! Bravo à Rodrigo qui a entrepris une formation professionnelle, à Yannick, Elias, Nassim qui travaillent à tous ceux qui sont désormais hébergés durablement. Signalons qu'être hébergé ne permet pas toujours de libérer son casier. Certains n'ont pu obtenir de chambre individuelle et les chambres sont parfois trop exigües et sans capacité de rangement.

Au total, **l'impact a été positif ou très positif pour 52 personnes, soit près des deux tiers.** Nous nous réjouissons tous de l'évolution de ces parcours difficiles, ayant pu mesurer la ténacité qu'il faut déployer pour sortir de la rue.

Nombreux sont ceux qui, n'ayant plus besoin de casier, restent adhérents de Mains Libres. En tant qu'« anciens usagers », ils font des permanences, participent aux animations, manifestent leur attachement à la bagagerie et passent tout simplement dire bonjour Firmin, Gilbert qui met son talent de photographe au service de Mains Libres. Nous nous réjouissons quand les démarches aboutissent et qu'ils viennent partager leur soulagement avec nous. Certains d'entre eux nous font aussi bénéficier de leur expérience en siégeant au CA : Thibault, Samir…

c) Favoriser l'inclusion

« La bagagerie est également destinée à favoriser l'inclusion des SDF dans le quartier à travers le développement de liens sociaux avec les ADF membres de l'association, la participation à des animations de quartier et à la vie associative locale. » (extrait des statuts).

Les membres SDF et ADF contribuent ensemble au fonctionnement ordinaire (permanences, grands ménages) comme à la réussite des évènements extraordinaires : Deux vide-greniers ont été organisés : le 25 mai pour la première fois sur la place Baudoyer en partenariat avec le conseil de quartier avec un stand de vente d'objets au profit de la bagagerie et le traditionnel vide-greniers du quartier de la Bourse les 20 et 21 septembre en partenariat avec la mairie Paris Centre. Malgré un temps maussade, la participation a été enthousiaste et l'équipe de 25 personnes (SDF, AU et ADF) pilotée par Geneviève très performante. La gaité du dîner tous ensemble à la pizzeria et la fierté d'avoir à nouveau relevé le défi d'une telle organisation qui permet à l'association d'assumer financièrement son fonctionnement quotidien, ont fait oublier pluie et fatigue.

Un grand merci à nos deux présidents successifs Ricardo jusqu'en juin puis Radu depuis le mois de septembre qui ont maintenu le local de la bagagerie en bon état de marche par de multiples interventions techniques (je ne me lancerai pas dans l'énumération fastidieuse de toutes les réparations qu'ils ont réalisées : étagère, fenêtres, sanitaires.) L'un comme l'autre forcent l'admiration pour leur sens de la collectivité et pour leur disponibilité au service de tous.

Tout au long de l'année, plusieurs usagers et anciens usagers ont mis leurs compétences au service de la bagagerie et donné de leur temps avec gentillesse. Ainsi Hicham talentueux graphiste a réalisé des affiches pour rappeler les consignes ; formé pour être relais Emmaüs Connect, il distribue cartes SIM et recharges aux usagers qui en font la demande et change régulièrement le code Wifi, a rangé le local administratif…Olga dont la main verte ressuscite les plantes à l'agonie…

Samir ancien usager est intervenu très souvent aux côtés d'Radu pour la collecte des invendus de boulangerie.

Ricardo, Vasile et Radu ont donné la possibilité aux usagers de ranger leur casier en dehors des heures d'ouverture (41 casiers ont ainsi été rangés) C'est désormais à Radu qu'il faut s'adresser pour cela.

La visite au musée du Louvre, que je me suis chargée d'organiser, a été appréciée. Ce serait bien d'en organiser davantage…

Le traditionnel repas festif de début d'année a réuni dans la salle presbytérale de l'Oratoire une petite cinquantaine de personnes. Merci au conseil presbytéral qui a mis gracieusement la salle et la cuisine à notre disposition, merci à Samir, Ilyas, Daniel, Lyes, Farouk, Mounir et Leïla pour leurs talents culinaires et à tous ceux dont l'implication a contribué à la réussite de cette journée.

Le taux de participation (55%) à l'Assemblée Générale d'avril 2025 est un peu décevant. Nous n'avons sans doute pas assez expliqué combien cette réunion est fondamentale pour la vitalité de l'association, colonne vertébrale de la bagagerie. C'est une opportunité offerte à tous les

membres de donner leur avis sur les orientations, les projets, de suggérer des améliorations. Suivie d'un buffet, cette réunion est l'occasion de se rencontrer et de faire connaissance pour les bénévoles qui n'assurent pas les permanences ensemble.

Le sapin de Noël joliment décoré par Hicham, Pedro, Giorgi et Radu et les bûches apportées par Sylvie pour la soirée du 24 décembre témoignent de l'importance donnée aux moments de détente et de joie partagée que la bagagerie permet malgré la dure réalité. Merci à eux !

Comme chaque année, je voudrais insister sur la participation active des usagers SDF aux réunions du CA (un mercredi par mois de 18 à 20h à la bagagerie). En prenant des responsabilités au sein de l'association, les usagers amorcent et confirment leur démarche de réinsertion et sont garants que les décisions prises par le CA correspondent bien aux besoins des usagers. C'est d'autant plus méritoire que les SDF du CA sont parfois la cible des critiques d'autres usagers qui ont du mal à se plier aux règles de vie de la bagagerie. Mention particulière faite à ceux qui acceptent d'assumer la responsabilité de la présidence de l'association en s'exposant davantage encore, merci Ricardo et merci Radu !

Cette année, les usagers élus au CA ont été particulièrement assidus, leur taux de participation aux 11 séances de l'année (86%) dépassant celui des ADF et des anciens usagers ! L'intérêt porté par les usagers à ces réunions mensuelles témoigne de la pertinence du mode de fonctionnement de Mains Libres où toutes les décisions sont prises par les SDF et les ADF paritairement afin qu' elles correspondent bien aux réels besoins des usagers.
Ainsi :

- une procédure précise a été adoptée pour organiser les rendez-vous de rangement des casiers
- la décision de changer le système du contrôle d'accès par souci d'économie et d'efficacité
- des mesures pour lutter contre les chapardages (filtres à café, tablettes lave-vaisselle…) et pour économiser les produits d'entretien. Mesures mises ensuite en œuvre par Radu.

Trois sièges laissés vacants en cours de mandat ont pu permettre à d'autres usagers de prendre leur part de responsabilités et de participer activement au fonctionnement et à la prise de décisions.

Un grand merci aux usagers qui ont siégé au CA l'an dernier et à ceux qui sont candidats, nombreux cette année, prêts à donner encore plus de leur temps et de leur énergie pour le collectif sans aucun avantage sinon la satisfaction d'être utile à tous

La deuxième partie de la réunion mensuelle du CA est toujours ouverte à tous les adhérents qui le souhaitent et qui peuvent aussi donner leur avis, faire des propositions. Saisissez cette opportunité ! Il est plus constructif et efficace de donner son avis en amont d'une décision du CA et ainsi de peser sur la prise de décision que de récriminer une fois la décision prise…

Une dizaine de réunions ont rassemblé des membres SDF et ADF de l'association et éventuellement d'un partenaire extérieur (Mairie de Paris par exemple) pour préparer un évènement (Vide-greniers, repas…) puis en faire le bilan afin de tirer parti de l'expérience pour améliorer l'année suivante, pour organiser la collecte des invendus de boulangerie, préparer un CA, discuter d'un projet de fonctionnement…

Des sanctions ont été prononcées par le CA conformément aux procédures du règlement intérieur comme nous le faisons d'habitude : 6 exclusions temporaires et 6 avertissements, aucune exclusion définitive, ce qui traduit une année plutôt calme sans incident majeur. D'ailleurs, aucune modification du règlement intérieur n'a été jugée nécessaire au cours de cette année.

Le recours aux enregistrements des caméras a permis de résoudre rapidement certaines situations conflictuelles à la suite de la disparition de tel ou tel objet et de prendre les décisions les plus justes et adaptées possibles.

Les décisions disciplinaires ne sont jamais prises de gaité de cœur par le CA. Nous y sommes contraints par la nécessité de maintenir une ambiance calme et conviviale au sein de la bagagerie, d'y assurer la sécurité des biens des usagers. Un registre des sanctions permet de respecter la gradation des sanctions en toute objectivité, de tenir compte des multirécidivistes et d'être le plus juste possible. Le CA sanctionne sévèrement les usagers qui se dispensent du Grand Ménage alors qu'ils ne font pas de permanence et ceux qui manquent leur permanence sans prévenir et sans justification. Tout usager qui dispose d'un casier s'est engagé à participer au fonctionnement de la bagagerie en adhérant à Mains Libres, il est indispensable pour le bien de tous et de chacun, de prendre sa part de tâches au sein de la bagagerie.

Le respect du règlement intérieur (dont chaque alinéa a été réfléchi, adapté au fil des années) est le gage du bon déroulement des permanences. Un exemplaire du règlement intérieur complet est consultable à la bagagerie (dans le classeur vert du bureau d'accueil et dans un tiroir au 1 er étage). Les bénévoles de permanence ne doivent pas hésiter à le consulter.

Deux dépliants illustrés, l'un pour les usagers, l'autre pour les bénévoles de permanence, traduits en anglais, espagnol et russe, résumant le règlement autour de ses points fondamentaux, sont donnés dès l'adhésion.

Profitons de ce que nous soyons nombreux réunis aujourd'hui pour rappeler quelques points importants pour le bon fonctionnement des permanences :

- Penser à prévenir d'une absence à une permanence afin qu'un autre bénévole puisse « combler le trou », voire organiser soi-même l'échange de permanence avec un autre bénévole, et veiller à être ponctuel
- Ne pas ouvrir une permanence, seul : deux bénévoles au minimum pour ouvrir la bagagerie
- Pendant la permanence, deux personnes au minimum en bas
- Les affaires sont rangées dans les casiers, tout ce qui n'est pas dans un casier est susceptible d'être jeté. Les affaires laissées à disposition dans la salle de change sont jetées après 24h.
- Tout incident doit être noté dans l'agenda (nom, heure, témoins) et signalé par les bénévoles de permanence au CA par l'intermédiaire d'un de ses membres (un groupe WhatsApp CA permet à celui-ci de prendre rapidement une décision, procéder à un entretien, décider de la sanction à appliquer)
- On ne peut attribuer un casier à un ancien usager qui a été exclu (liste affichée à l'accueil) Il doit faire une nouvelle demande par l'intermédiaire d'un travailleur social.
- Ne pas parler fort dans la rue devant la bagagerie. Nous entretenons de bonnes relations avec les riverains, habitants et commerçants ; nous devons maintenir notre vigilance pour préserver la tranquillité des abords immédiats de la bagagerie. Les usagers sont

reconnaissants quand l'ambiance est apaisée à la bagagerie et qu'ils peuvent s'y reposer des violences de la rue.
- Ne pas sortir avec une tasse de boisson chaude afin de ne pas attirer à la bagagerie des personnes extérieures, ce qui augmenterait le risque de conflits et de nuisances.
- Il est important de conserver de bonnes relations avec tous nos voisins (de l'immeuble, de la rue J Lantier, des rues adjacentes) et de respecter strictement les points du règlement qui visent à limiter les problèmes.
- Merci à tous les bénévoles qui ont cherché ainsi à maintenir une bonne ambiance lors des permanences en reconduisant gentiment et fermement les usagers en état d'ébriété à l'extérieur, en cherchant à apaiser les esprits échauffés par un différend...

L'inclusion se mesure aussi à titre collectif par les multiples liens tissés entre la bagagerie et la société via les associations, les pouvoirs publics, des entreprises.

La DSOL, l'Hôtel de Ville, notre bailleur Élogie Siemp ont entendu notre inquiétude concernant le décalage entre le loyer qui augmentait chaque année et la subvention votée par Le Conseil de Paris qui stagnait. Le Conseil de Paris a voté un complément de la subvention à hauteur du montant du loyer, Élogie Siemp n'a pas augmenté le loyer en juin 2025 et appliquera désormais l'indice de révision du loyer en vigueur pour les appartements et non pour les locaux commerciaux.

Mains Libres a bénéficié d'un don exceptionnel de la part de la mutuelle Malakoff Humanis (50 tablettes, 20 iPhones et 100 Samsung S40) qui renouvelait son parc de téléphonie. Laurent et Hicham gèrent les demandes des usagers qui peuvent disposer d'un outil de communication particulièrement utile à leur insertion. Un immense merci à Malakoff Humanis !

Mains Libres bénéficie des services de Linkee et de plusieurs maraudes (Maraude du PSG, Le souci des autres…) qui nous livrent des invendus. Une boulangerie du quartier nous réserve également ses invendus.

Merci à la Soupe toujours aussi généreuse en dons en nature à l'issue de la saison hivernale et pour le cofinancement du repas festif de début d'année.

Sylviane Rey de la mairie Paris Centre toujours attentive à la situation des usagers de Mains Libres, nous a signalé que la mairie recherchait des vacataires pour la surveillance des traversées piétonnes aux abords des écoles. Malheureusement, les conditions exigées et la complexité des démarches n'ont pas permis de parvenir à un résultat concret.

A l'initiative de la bagagerie Cœur de Cinq (5ème arrdt), les 14 bagageries parisiennes se réunissent régulièrement outre les deux réunions plénières annuelles inter-bagageries organisées par Éric Lemoine de la DSOL et Anne Royer de la FAS IdF. C'est l'occasion d'échanger sur nos pratiques pour surmonter les difficultés rencontrées.

Par exemple, une rencontre a été organisée en décembre avec Malakoff Humanis qui propose de mettre en contact de jeunes retraités souhaitant faire du bénévolat avec les bagageries.

Des documents sont mis en ligne sur le Drive. Merci à Valérie, Léna et Hicham qui participent aux réunions et particulièrement à Hicham pour les comptes-rendus.

Alors que notre local est inoccupé en dehors des permanences et pour rendre service, nous avons prêté la salle du 1er étage à des sociétaires de la boîte de nuit Le Tango porteurs d'un projet coopératif, ce qui était aussi un moyen de faire connaître la bagagerie et éventuellement de recruter des bénévoles…

2) Les projets pour 2026

L'année 2026 est déjà bien entamée :

- Le repas annuel de Mains Libres a réuni 58 personnes le 31 janvier à l'Oratoire. Un grand merci au chef Pedro et son second Daniel entourés d'une belle équipe Leïla, Ilyas, Samir ! Grâce à eux, nous nous sommes régalés de spécialités mexicaines dans la belle salle chaudement décorée et fleurie de mimosa par Corinne
  Merci au conseil presbytéral de l'Oratoire et à Mireille grâce à laquelle salle et cuisine ont été gracieusement mises à notre disposition !

- Mains Libres tient à participer aux événements conviviaux locaux. Les habitants du quartier y sont très attachés, c'est l'occasion pour eux de rencontrer les SDF et de changer de regard sur eux. C'est aussi pour l'association le moyen d'assurer des rentrées d'argent indispensables à son fonctionnement.

Nous organiserons deux vide-greniers :

- le 24 mai place Baudoyer. Nous y tiendrons un stand de vente des objets que les uns et les autres ont apportés.
- les 19 et 20 septembre pour le traditionnel VG de la place de la Bourse et rue de la Banque.
  Geneviève assume l'organisation des deux évènements avec une équipe bien rodée qui a fait ses preuves toutes ces dernières années. Merci !

Deux weekends à la mer à Granville sont en cours d'organisation :

- 1er week-end du 12 au 14 juin
- 2ème week-end du 19 au 21 juin

Merci à Léna, Noah et Corinne qui s'occupent des locations de maison et de véhicules ainsi que de trouver des chauffeurs.

Grâce à l'hospitalité de la bagagerie Solidaire 14, nous nous retrouverons autour d'un barbecue dimanche 6 juin dans le jardin attenant à leur local.

Un partenariat est en cours de finalisation avec l'association ReConstitution qui cherchait un lieu de réunion. Nous leur prêtons la salle du 1er étage (certains samedis), ils contribuent à la communication de Mains Libres auprès de leurs membres et ils effectuent un don chaque année. Maxime a aidé Corinne et Hicham à lancer une campagne de dons par HelloAsso ce qui facilite la tâche pour la trésorerie
Ce partenariat s'inscrit aussi dans notre recherche de nouveaux bénévoles. Nous devons commencer à préparer l'avenir en recrutant dès maintenant des volontaires ADF qui, un jour, pourront siéger au CA en ayant bien assimilé notre culture participative.

Afin que les usagers puissent se mobiliser sur les permanences, ce qui est prévu au moment de l'adhésion (et nous avons mesuré combien la participation des usagers sur les permanences était un élément très positif dans leur parcours vers la réinsertion) et dans la perspective de recruter davantage de bénévoles ADF, nous avons décidé de former des équipes de cinq personnes par permanence. Nous évaluerons la pertinence du procédé dans quelques semaines. Merci à Geneviève pour la gestion des plannings et sa patience pour modifier en fonction des absences, des incompatibilités d'humeur…

Enfin, à la demande de plusieurs usagers et après un sondage auprès de ceux qui sont très régulièrement présents, nous avons décidé d'étudier la possibilité d'installer au 1er étage une machine à laver le linge et un sèche-linge. Les usagers qui feront leur lessive hebdomadaire à la bagagerie n'auront plus besoin de transporter leur ballot de linge une journée entière. Toutefois, il faut être bien conscient que si ce nouveau service contribuera à « libérer » les usagers, il suppose une organisation et une prise de responsabilités supplémentaire pour les adhérents SDF comme ADF qui en prendront la charge.

Mentionnons également l'impact très largement positif de la bagagerie sur les bénévoles ADF qui participent à son fonctionnement. De réels liens d'amitié se nouent entre les membres de l'association et il n'est pas rare de voir d'anciens bénévoles ADF partis au loin pour des raisons professionnelles ou familiales, mais toujours adhérents de Mains Libres, revenir nous prêter main forte ; Didier assure le suivi de la comptabilité et de la subvention de la Mairie de Paris, ainsi que l'organisation des vide-greniers, Mireille assure les courses des repas festifs avec son véhicule, Michel continue de gérer les groupes de discussion et les accès à la Dropbox, Guillaume assure la saisie des statistiques, Raymond résout les blocages informatiques, Hubert réalise les plans des vide-greniers…

L'année 2025 a vu le renouvellement d'une partie des bénévoles ADF : certains nous ont quittés : merci à Guillaume, Ousmane et Lucie ! D'autres nous ont rejoints : Léna qui s'est aussitôt complètement investie dans l'association en intégrant le CA et Josette. Et plus récemment depuis janvier, Pauline pour quelques mois, Sabine, Naïma et Tigran.

Le recrutement de nouveaux bénévoles ADF est une réelle préoccupation. Notre objectif est non seulement de recruter quelques bénévoles supplémentaires pour notre fonctionnement quotidien, mais aussi de préparer l'avenir de la bagagerie Mains Libres en renouvelant partiellement notre conseil d'administration.

Je ne voudrais pas clore ce bilan sans remercier profondément tous ceux qui ont aidé Mains Libres au cours de l'année et partagé notre détermination : nos partenaires la Soupe St Eustache qui nous fait bénéficier des surplus à la fin de la saison et qui participe activement à nos CA en la personne de Josiane Lefort, les Captifs la Libération, l'Agora et la Maraude Emmaüs, le Caarud, le CSAPA 110 Les Halles sans lesquels nous ne pourrions fonctionner, puisqu'ils nous adressent les personnes qui ont besoin d'un casier et qui font l'effort de répondre à nos appels.

Je terminerai en remerciant du fond du cœur tous les bénévoles usagers et ADF et particulièrement les membres du CA qui ont assuré avec dynamisme et enthousiasme le fonctionnement quotidien de la bagagerie et qui ont su par leur générosité faire de la bagagerie non seulement un lieu sécurisé pour les bagages mais « une maison chaleureuse » où chacun se sent accueilli et reconnu avec une mention particulière pour Laurent, Geneviève, Hicham, Radu et Corinne qui ne comptent pas leurs heures. »

B – Présentation et approbation des comptes de l'année 2025 et du budget prévisionnel pour 2026

Didier Laporte est l'ancien trésorier de Mains Libres et il apporte son aide à la trésorière, Corinne Duval, notamment pour la tenue des comptes. Il présente les comptes de l'année 2025 et le budget prévisionnel 2026, qui étaient joints à la convocation.

« Le mercredi 8 avril 2026 à 17h, j'ai présenté les comptes 2025 et le prévisionnel 2026 à tous les adhérents de l'association Mains Libres qui le souhaitaient. 7 adhérents étaient présents.

1) Les comptes 2025 (voir tableau en annexe)

Sur le tableau, les dépenses et recettes inhérentes au fonctionnement de la bagagerie sont séparées de celles des événements organisés par Mains Libres comme le vide-greniers du 2ème arrondissement, le vide-greniers place Baudoyer dans le 4ème arrondissement et les 2 weekends.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement de la bagagerie

Comme tous les ans, la plus importante dépense en 2025 concerne les loyers et les charges locatives de nos locaux pour un montant de 58 493 euros. Le montant de la régularisation des charges n'a pas, à ce jour, été établi par Élogie. Cette dépense locative est couverte par une subvention du service de la Lutte contre l'Exclusion de la Ville de Paris d'un montant de 62 650 euros. À la suite de notre demande, cette subvention a été fortement réajustée cette année 2025. Nous remercions vivement la Ville de Paris pour son aide sans qui le fonctionnement financier de la bagagerie s'avérerait difficile voire impossible.

Les autres dépenses sont des dépenses courantes comme EDF, Internet, l'entretien des locaux, la maintenance, les réparations, l'achat de petits matériels, les fournitures administratives, etc. Les postes présentant des variations significatives par rapport à 2024 sont les suivants :

- EDF d'un montant de 1 278€ au lieu de 2105 € en 2024 donc en très forte baisse. Cela s'explique en partie par le remboursement en mars 2025 d'un solde créditeur de 323 € pour l'année 2024 et des mensualités en 2025 beaucoup plus faibles.

- La maintenance des éléments de sécurité n'a pas été réalisée en 2024 pour des raisons qui me sont inconnues. En revanche en 2025 la maintenance a bien été faite avec le remplacement de deux extincteurs.

- Le poste « réparations » est en baisse d'environ 900 euros. Cela est dû en 2024 au remplacement du cylindre de la porte d'entrée pour un montant de 863 euros. Merci à Radu pour son implication dans ces réparations.

- Le poste « petits équipements » est en forte hausse à cause de l'achat de 30 badges permettant l'ouverture des portes pour un montant de 1 400 euros.

- L'augmentation des fournitures administratives est due principalement à l'achat d'une carte permettant de faire 5000 photocopies dont la consommation s'étale sur plus d'une année. Le dernier achat de cette carte pour 5000 photocopies était en mars 2023.

- Le poste « Accueil boissons », qui concernent la consommation de café, lait, sucre, etc., est en augmentation d'environ 15%. Il n'est pas question de réduire les consommations normales de ces produits mais de porter notre attention sur d'éventuelles consommations abusives.

- Le coût du repas annuel a été impacté par l'achat d'une viande onéreuse.

Côté recettes, outre la subvention de la Ville de Paris, les autres dons sont les suivants :

- Don de la Soupe Saint Eustache ;
- Don de l'Église réformée (l'Oratoire) ;
- Dons individuels ;
- Don exceptionnel.

Pour conclure sur la partie fonctionnement de la bagagerie, nous constatons que le montant des dépenses en 2025 de 75 427 euros est supérieur d'environ 1 500 euros à celui des recettes, donc presque à l'équilibre.

Les dépenses et recettes des événements extérieurs de Mains Libres

Le vide-greniers du 4ème arrondissement, place Baudoyer, était une première édition et compte tenu des conditions climatiques pluvieuses, celui-ci a été un succès avec une recette de 2 300 euros et des dépenses pour 603 euros.

Le vide-greniers du 2ème arrondissement, malgré des conditions climatiques incertaines et l'occupation par des bungalows de chantier d'une bonne partie de la place de la Bourse, s'est avéré là aussi être un succès. Les recettes sont d'environ 11 400 euros avec des dépenses de près de 4 000 euros.

Contrairement à l'année 2024, nous avons organisé 2 merveilleux weekends à Étretat. Le coût pour les 2 weekends a été de 6 000 euros.

Le montant des recettes des événements extérieurs est de 13 685 euros, celui des dépenses est de 10 511 euros soit un solde créditeur d'environ 3 000 euros.

Les contributions en nature valorisées

Les contributions en nature valorisées représentent le coût que devrait payer l'association si les bénévoles étaient salariés. Pour rappel, dans notre association aucune personne SDF ou ADF ne touche de rémunération que ce soit en salaires, indemnités ou autres.

Pour le calcul des contributions, nous avons pris en compte la participation des bénévoles aux permanences, au vide-greniers, aux travaux et le temps administratif.

Nous tenons à remercier les bénévoles SDF et ADF qui participent à ces activités.

Le poste « bénévolat événements » a augmenté du fait de l'organisation du vide-greniers du 4ème arrondissement.

Le montant total des contributions en nature valorisées est de 121 050 euros.

Toutes activités confondues, les comptes de fonctionnement pour l'année 2025 présentent un résultat bénéficiaire de l'exercice de 1 622 euros.

Le bilan au 31 décembre 2025 montre que **les fonds propres de l'association, c'est-à-dire les résultats des exercices des années précédentes + le résultat de l'exercice 2025, sont de 87 017 euros.** Ce montant peut paraître important et confortable mais il est nécessaire car nous ne sommes pas à l'abri d'un coup dur.

2) Le prévisionnel pour l'année 2026 (voir tableau en annexe)

La subvention de la Ville de Paris a été accordée cette année 2026 pour un montant de 62 650 euros. Merci à la Ville de Paris pour son aide.

Nous avons acheté en début d'année 2026 un système d'ouverture de portes par carte ou avec un son téléphone. Celui-ci a pour avantage de ne pas utiliser des badges qui sont très couteux (40 € l'unité). Pour rappel nous avons dû acheter en 2025 de nouveaux badges pour un montant de 1400 euros.

Ce nouveau système d'ouverture des portes coute 4 500 € dont 400 € d'abonnement annuel. Ce montant est amortissable sur une durée de 5 ans, soit un coût annuel de 824 €.

Une autre dépense sera peut-être à prendre en compte en 2026 qui est l'achat de 2 machines à laver et à sécher semi-professionnelles. Nous attendons d'avoir tous les éléments de faisabilité, de fonctionnement et du coût pour intégrer cette dépense qui sera de toute façon amortissable sur 5 à 10 ans.

Nous organisons 2 week-ends programmés en juin. Ceux-ci ont été estimés à 6 000 € pour les deux week-ends avec 12-13 personnes par week-end.

Nous organisons les 2 vide-greniers du 4ème arrondissement en juin et du 2ème arrondissement en septembre.

Pour conclure, les dépenses et recettes de Mains Libres sont estimées à 209 000 € pour l'année 2026 en incluant les contributions en nature valorisées. »

DÉBAT

Projet d'achat d'un lave-linge et d'un sèche-linge

Le projet d'acheter un lave-linge et un sèche-linge a suscité un débat nourri. Oumar pense qu'on pourrait négocier avec l'Agora pour réserver à Mains Libres un créneau le matin. Daniel P suggère de mettre les machines en bas (dans le coin de l'ordinateur) plutôt qu'en haut : c'est plus proche des casiers (pour prendre et ranger le linge) et du bureau (pour les contrôles), et il y a un accès direct à la fenêtre pour la ventilation. Geneviève soulève la question du coût de la consommation d'électricité (notamment pour le séchage), qui n'a pas encore été calculé. Ilyas pense que ce serait plus économique de donner aux usagers des tickets pour un Lavomatic du

quartier, en négociant le prix. Rémi doute que cela puisse revenir moins cher qu'en ayant notre propre équipement. Agnès D souligne qu'avoir notre propre équipement demandera un gros investissement dans la gestion.

Geneviève souligne que, dans le budget prévisionnel, nous ne pouvons pas encore voter pour l'achat du lave-linge et du sèche-linge, car nous ne disposons pas encore des informations complètes. Il faudra refaire une réunion quand l'aspect technique et l'aspect financier auront été davantage creusés.

*

Les comptes 2025 et le prévisionnel 2026 (hormis l'achat du lave-linge et du sèche-linge) sont approuvés à l'unanimité.

C – Examen des « questions - suggestions - remarques » déposées ou envoyées par les adhérents

Un chat à la bagagerie ?

Ludovic a suggéré que la bagagerie adopte un chat. Il pense que ça l'aiderait à lutter contre la dépression et que cela calmerait les usagers de la bagagerie. Lyes pense aussi que ça changerait l'ambiance.

Ricardo demande qui s'en occuperait. Ludovic et Lyes sont volontaires. Rémi craint que cela fasse comme avec les enfants qui demandent un chat ou un chien, et ensuite ce sont les parents qui doivent s'en occuper.

Ricardo signale qu'il est allergique aux chats. Par ailleurs, il se demande ce qui se passera si un usager vient accompagné d'un chien.

Oumar craint que cela coûte trop cher et qu'on se fasse voler le chat. Il propose d'acquérir plutôt un aquarium et des poissons.

Daniel demande qui gardera le chat pendant la journée. Hicham répond qu'un chat peut rester seul sans problème.

Quelqu'un se demande si le chat ne sera pas traumatisé de voir autant de monde dans ce local.

On passe au vote :

Pour : 7 – Contre : 19 – Abstention : 6

La proposition d'adopter un chat est rejetée.

La collecte des invendus de la boulangerie

Ces derniers temps, Radu se retrouve tout seul à aller à la boulangerie récupérer les invendus. Certains s'étaient proposés et ne viennent plus. Lyes était volontaire mais n'a pas été inscrit sur le planning. Le CA propose qu'une personne de chaque permanence du soir aille à son tour à la boulangerie, en mettant un gilet ML pour être identifiée.

Samir trouve que c'est injuste que seuls les permanents du soir soient concernés.

Ilyas trouve que tout le monde devrait être obligé de prendre son tour à la bagagerie, de même qu'on est obligé de faire des permanences.

Leïla va commencer les permanences le 28 avril mais elle ne peut pas venir avant 20 heures car elle a des cours auparavant.

Oleg pense que si un jour on est empêché, on peut échanger avec quelqu'un d'autre.

Cédric signale que les employées de la boulangerie demandent qu'on les aide à rentrer le mobilier et ne sont pas contentes si on s'y prend mal.

Geneviève trouve que ce n'est pas correct : la boulangerie a un avantage fiscal à nous donner ses invendus, en revanche on n'est pas là pour effectuer le travail à la place des employées. Lyes dit que ça ne l'ennuie pas de donner un coup de main.

Geneviève demande si on ne pourrait pas chercher une autre boulangerie. Plusieurs répondent que le pain et les gâteaux sont bons dans cette boulangerie.

Didier demande combien de temps cela prend. Rémi estime que cela prend entre 30 et 45 minutes. Didier craint que ce soit difficile de rajouter ça à chaque permanence.

Lyes, Cédric, Radu et Giorgi sont d'accord pour assurer la collecte selon le système actuel (une semaine chacun). Oleg trouve que c'est trop lourd, toute une semaine. On risque d'avoir un empêchement l'un des soirs.

Finalement on opte pour une personne par soir, sur la base du volontariat. Cette personne aura la charge de trouver quelqu'un pour l'aider car il vaut mieux être deux les jours où il y a beaucoup de choses à rapporter.

Lundi : Oleg
Mardi : Giorgi
Mercredi : Radu
Jeudi : Tarek
Vendredi : Cédric et Lyes
Samedi : Samir

Cette proposition est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

Autoriser les boissons dans la rue ?

Oleg réclame depuis longtemps qu'on puisse sortir avec sa boisson dans la rue, éventuellement dans un gobelet en carton, car c'est beaucoup plus agréable de pouvoir fumer en buvant son café.

Geneviève rappelle les raisons de l'interdiction : à l'époque où c'était autorisé, des gens venaient demander des boissons chaudes et cela provoquait des attroupements, des conflits, des nuisances. Par ailleurs, elle rappelle que cette année on a dégagé un petit bénéfice (1 600 euros) mais que cela faisait trois ans que nous étions en déficit. Nous n'avons pas les moyens d'offrir du café à tout le monde.

Oleg pense qu'on pourrait autoriser le fait de sortir avec les boissons chaudes si tout le monde s'engage à ne pas en donner à d'autres personnes.

Quelqu'un dit qu'il suffit de déposer sa tasse sur la petite étagère dans l'entrée et de laisser la porte d'entrée ouverte, c'est alors très facile d'aller boire une gorgée de café puis de retourner dehors.

Ricardo n'est pas d'accord, en hiver il faut fermer la porte sinon on a froid au rez-de-chaussée. Geneviève signale aussi que quand la porte est ouverte, toute la fumée des cigarettes arrive vers le bureau. Lyes souligne que c'est quand la porte est ouverte que des inconnus ont le plus tendance à entrer.

Thibault suggère d'aller boire son café plus loin dans la rue, pas devant la bagagerie. Ilyas pense que ça risque de provoquer des nuisances supplémentaires pour les riverains.

Quelqu'un souligne que beaucoup d'usagers laissent traîner leurs tasses au rez-de-chaussée. Si on les autorise à sortir avec les boissons chaudes, ils les laisseront traîner dehors et ce sera encore plus pénible.

Oleg souligne que ce qu'il faudrait surtout, c'est interdire que des gens boivent de l'alcool devant la bagagerie, voire dans les toilettes de la bagagerie. Geneviève dit qu'elle n'était pas au courant, que cela peut nous faire énormément de tort vis-à-vis du voisinage et qu'il faut impérativement signaler ces faits au CA afin qu'ils soient sanctionnés.

Lyes signale aussi que certains usagers viennent avec des amis qui restent devant la bagagerie (et éventuellement boivent de l'alcool), voire entrent à l'intérieur. Geneviève dit que dans ce cas, il faut essayer de faire comprendre aux personnes en question qu'elles nous font du tort et leur demander si elles veulent bien aller plus loin. Naturellement, il est interdit de faire entrer des personnes non-usagères de la bagagerie. Si les personnes en question ne veulent pas obtempérer, c'est l'usager qui les a amenées qui devra en répondre et sera éventuellement sanctionné.

Là aussi, il faut impérativement signaler ces faits au CA si on veut éviter que cela dégénère. Geneviève rappelle que quand la bagagerie s'est installée dans ce local, elle a dû faire face à une pétition de 200 riverains qui demandaient la fermeture de la bagagerie…

La proposition d'autoriser la consommation de boissons chaudes devant la bagagerie est mise aux voix :

Pour : 10 – Contre : 20 – Abstention : 7

La proposition est rejetée.

Un nouveau cendrier

Ricardo a trouvé un cendrier de rue qui était déposé à côté d'une poubelle. Il propose de le substituer à notre cendrier actuel. Il faut simplement forcer la serrure pour pouvoir l'ouvrir et le vider, ce qu'il est prêt à faire avec Radu. Quelqu'un souligne que ce type de cendrier coûte très cher et que c'est super d'en avoir trouvé un d'occasion.

L'assemblée remercie Ricardo, sa proposition est acceptée.

D – Approbation des modifications du règlement intérieur proposées par le CA

Pas de modifications du règlement intérieur cette année.

E – Présentation des candidatures au Conseil d'administration et vote

La liste des candidats et leurs professions de foi ont été jointes à la convocation.

Le vote s'effectue à bulletin secret, chacun pouvant librement rayer les noms de son choix sur le bulletin qui présente les candidats par collège. Il faut obligatoirement rayer au moins deux noms de la liste du collège usagers (9 candidats pour 7 sièges).

39 personnes ont voté en présentiel ou par procuration.

Le dépouillement est effectué sur le champ par Geneviève Rousseau, Rémi Benhamou et Didier Laporte.

Un bulletin est nul (pas de noms barrés pour le collège usagers), donc 38 suffrages ont été exprimés.

Résultats :

Collège Usagers (7 sièges)

Leïla HADDAD : 33 voix ÉLUE
Nordine KACI : 27 voix ÉLU
Lyes BRAHIMI : 35 voix ÉLU
Walid CHERIF : 21 voix
Radu MOLDOVAN : 35 voix ÉLU
Ludovic MOREAU : 13 voix
Olga PETROVA : 37 voix ÉLUE
Hicham BENSAÏD : 38 voix ÉLU
Vasile POPESCU : 25 voix ÉLU

Collège Anciens Usagers (3 sièges)

Thibault MARCHAND : 38 voix ÉLU
Lucien MOREL : 35 voix ÉLU

Collège ADF (7 sièges)

Geneviève ROUSSEAU : 38 voix ÉLUE
Valérie MASSON : 38 voix ÉLUE
Corinne DUVAL : 38 voix ÉLUE
Laurent GARCIN : 38 voix ÉLU
Agnès DELMAS : 38 voix ÉLUE

Le nouveau conseil d'administration se réunira le mercredi 6 mai 2026 à 18h à la bagagerie. Le mandat des membres de l'ancien conseil d'administration est prolongé jusqu'à cette date.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée.

Elle est suivie par un buffet préparé par Corinne qui a concocté diverses délicieuses salades et autres plats maison. Tout le monde la remercie.

Le Président
Radu MOLDOVAN

La Secrétaire adjointe
Geneviève ROUSSEAU

MAINS LIBRES - COMPTES FONCTIONNEMENT 2025

DEPENSES					RECETTES			
NUMERAIRE								
	2024	Prévisionnel 2025	2025			2024	Prévisionnel 2025	2025
Dépenses bagagerie					**Recettes bagagerie**			
Loyer + charges locatives	59 364,15	62 650,00	58 493,24		**Subvention DASES**	**49 500,00**	**62 650,00**	**62 650,00**
Remboursement charges locatives 2023	-3 349,12	-3 500,00						
EDF	2 105,73	2 200,00	1 278,10		Dons associations			
SFR ADSL	488,18	500,00	521,93		La soupe St Eustache	1 000,00	1 000,00	1 000,00
OVH site internet	104,55	110,00	104,60		Eglise réformée			1 797,60
Prime d'assurance	480,97	500,00	536,91		Accomplir	2 500,00	2 500,00	
Services bancaires	150,17	155,00	152,38					
Maintenance (extincteurs, …) + remplacements 2 extincteurs		500,00	1 205,51		**Total dons association**	**3 500,00**	**3 500,00**	**2 797,60**
Produits d'entretien	1 071,12	1 000,00	1 099,58					
Réparations	1 396,36	1 000,00	474,26		Don exceptionnel			5 000,00
Petits équipts (badges, projecteur, réfrigérateur, ,,,)	1 492,49	1 700,00	2 525,90		Autres dons	684,00	1 000,00	1 070,00
Fournitures administratives + abonnement compta	334,15	650,00	620,28					
Accueil boissons	4 936,14	5 000,00	5 645,03		**Total dons individuels**	**684,00**	**1 000,00**	**6 070,00**
Lutte anticafards	256,00	200,00	88,17					
Amortissement travaux	80,68	80,00	80,68					
Pot AG	391,80	400,00	270,84		**Intérêts bancaires**	**1 939,03**	**1 995,00**	**1 410,43**
Repas annuel	927,15	950,00	1 326,02					
Emaus Connect			1 004,00					
					Emaus Connect paiement par usagers			**948,00**
Total dépenses bagagerie	**70 230,52**	**74 095,00**	**75 427,43**		**Total recettes bagagerie**	**55 623,03**	**69 145,00**	**73 876,03**
Dépenses événements					**Recettes événements**			
vide-greniers 4ème arrt		800,00	603,87		vide-greniers 4ème arrt		3 250,00	2 300,00
vide-greniers 2ème arrt	3 469,32	3 500,00	3 957,25		vide-greniers 2ème arrt	11 751,25	11 000,00	11 385,00
Bal de la Bourse		1 300,00			Bal de la Bourse		3 300,00	
Weekends		7 000,00	5 949,96					
Fournitures exceptionnelles (entrées petit Palais, métro)	92,00							
Total dépenses événements	**3 561,32**	**12 600,00**	**10 511,08**		**Total recettes événements**	**11 751,25**	**17 550,00**	**13 685,00**
Total dépenses numéraire	**73 791,84**	**86 695,00**	**85 938,51**		**Total recettes numéraire**	**67 374,28**	**86 695,00**	**87 561,03**
CONTRIBUTIONS EN NATURE VALORISEES								
Bénévolat permanences	85 000,00	90 000,00	90 000,00		Bénévolat permanences	85 000,00	90 000,00	90 000,00
bénévolat événements	11 000,00	20 000,00	20 000,00		bénévolat événements	11 000,00	20 000,00	20 000,00
bénévolat travaux	5 000,00	4 000,00	4 000,00		bénévolat travaux	5 000,00	4 000,00	4 000,00
Don en nature soupe Saint Eustache	300,00	300,00	50,00		Don en nature soupe Saint Eustache	300,00	300,00	50,00
bénévolat administratif dont comptabilité	6 500,00	7 000,00	7 000,00		bénévolat administratif dont comptabilité	6 500,00	7 000,00	7 000,00
Total contributions en nature valorisées	**107 800,00**	**121 300,00**	**121 050,00**		**Total contributions en nature valo**	**107 800,00**	**121 300,00**	**121 050,00**
Total des charges	**181 591,84**	**207 995,00**	**206 988,51**		**Total des produits**	**175 174,28**	**207 995,00**	**208 611,03**
					Résultat de l'exercice	**-6 417,56**		**1 622,52**

MAINS LIBRES - COMPTES FONCTIONNEMENT 2025

BILAN

ACTIF	2024		2025		PASSIF	2024		2025
Immobilsation finançière (dépôt de garantie loyer)	6 659,33		6 659,33		Fonds propres	91 812,63		85 395,07
Produits à recevoir	3 349,12		398,52		Résultat de l'exercice	-6 417,56		1 622,52
Charges constatées d'avance	536,91		543,22					
produits constatés d'avance	-5 000,00							
Travaux payés par ML (209458-208490)	968,11		968,11					
Amortissement travaux (43637-43435)	-847,14		-927,82					
Trésorerie (compte courant, livret, caisse)	79 728,74		79 376,23					
Total actif	**85 395,07**		**87 017,59**		**Total passif**	**85 395,07**		**87 017,59**

MAINS LIBRES - PREVISIONNEL 2026

DEPENSES				RECETTES		
NUMERAIRE						
	2025	**Prévisionnel 2026**			**2025**	**Prévisionnel 2026**
Dépenses bagagerie				**Recettes bagagerie**		
Loyer + charges locatives	58 493,24	62 650,00		**Subvention DASES**	**62 650,00**	**62 650,00**
Remboursement charges locatives 2023		-2 500,00				
EDF	1 278,10	1 500,00		Dons associations		
SFR ADSL	521,93	550,00		La soupe St Eustache	1 000,00	1 000,00
OVH site internet	104,60	110,00		Eglise réformée	1 797,60	
Prime d'assurance	536,91	550,00		Accomplir		
Services bancaires	152,38	155,00				
Maintenance (extincteurs, ...) + remplacements 2 extincteurs	1 205,51	500,00		**Total dons association**	**2 797,60**	**1 000,00**
Produits d'entretien	1 099,58	1 100,00				
Réparations	474,26	500,00		Don exceptionnel	5 000,00	5 000,00
Petits équipts (badges, projecteur, réfrigérateur, ,,,)	2 525,90	1 545,00		Autres dons	1 070,00	1 326,00
Abonnement annuel système ouverture portes		402,00				
amortissement / 5 ans système d'ouverture portes		824,00		**Total dons individuels**	**6 070,00**	**6 326,00**
Fournitures administratives + abonnement compta	620,28	650,00				
accueil boissons	5 645,03	5 600,00				
Lutte anticafards	88,17	100,00		**Intérêts bancaires**	**1 410,43**	**2 000,00**
Amortissement travaux	80,68	40,00				
Pot AG	270,84	300,00		**Emaus Connect paiement par usagers**	**948,00**	**1 000,00**
Repas annuel	1 326,02	1 300,00				
Emaus Connect	1 004,00	1 000,00				
Total dépenses bagagerie	**75 427,43**	**76 876,00**		**Total recettes bagagerie**	**73 876,03**	**72 976,00**
Dépenses événements				**Recettes événements**		
vide-greniers 4ème arrt	603,87	600,00		vide-greniers 4ème arrt	2 300,00	2 500,00
vide-greniers 2ème arrt	3 957,25	4 000,00		vide-greniers 2ème arrt	11 385,00	12 000,00
weekends	5 949,96	6 000,00				
activités diverses (sorties, spectacles ou autres)						
Total dépenses événements	**10 511,08**	**10 600,00**		**Total recettes événements**	**13 685,00**	**14 500,00**
Total dépenses numéraire	**85 938,51**	**87 476,00**		**Total recettes numéraire**	**87 561,03**	**87 476,00**
CONTRIBUTIONS EN NATURE VALORISEES						
Bénévolat permanences	90 000,00	90 000,00		Bénévolat permanences	90 000,00	90 000,00
bénévolat événements	20 000,00	20 000,00		bénévolat événements	20 000,00	20 000,00
bénévolat travaux	4 000,00	4 000,00		bénévolat travaux	4 000,00	4 000,00
Don en nature soupe Saint Eustache	50,00	300,00		Don en nature soupe Saint Eustache	50,00	300,00
bénévolat administratif dont comptabilité	7 000,00	7 000,00		bénévolat administratif dont comptabilité	7 000,00	7 000,00
Total contributions en nature valorisées	**121 050,00**	**121 300,00**		**Total contributions en nature valo**	**121 050,00**	**121 300,00**
Total des charges	**206 988,51**	**208 776,00**		**Total des produits**	**208 611,03**	**208 776,00**